



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA SARTHE

RÉUNION DES CLUBS A PARIGNE L'ÉVÊQUE le 29 janvier 2011

Présents : Gérard Lesourd, Denis Goupil, Bernard Sergent, Joël Rouault, Jean-Claude Leroux, Bernard Migot, Michel Bellot, Brigitte Chevet.

Excusés : Monique Frèrejacques.

Présents extérieurs : M. Ch. Dejoncheere, représentant des MMA.
M. Deschamps, Président de la Ligue,
Monsieur Lubias, Maire de Parigné

Ordre du Jour :

- 1 – Commission « Formation »
- 2 – Commission « Tourisme »
- 3 – Commission « VTT »
- 4 – Commission « Matériel »
- 5 - Commission « Calendrier »
- 6 – Commission « Site »
- 7 – Commission « Féminines »
- 8 – Challenge des Clubs
- 9 – Commission « Photos »
- 10 – Exposé de Ch. Dejoncheere, chargé en matière d'accidents et de sinistres au MMA

Préambule

M. Gérard Lesourd, Président du CODEP, remercie le Maire pour son accueil dans sa commune.

Il remercie également M. Ch. Dejoncheere, représentant des MMA, M. Deschamps, Président de la Ligue, de s'être déplacés, ainsi que les Présidents et les membres des Clubs d'être venus si nombreux.

Une présentation rapide du Club de Parigné l'Évêque est évoquée par M. Cl. Leduc, Vice-président. Il précise que le club a rejoint la FFCT en 2007.

Le Maire, M. G. Lubias présente à son tour la Commune, (superficie, nombre d'habitants), sa situation, sa Municipalité, son environnement, sa vie économique et remercie le CODEP d'avoir choisi sa Commune pour réunir l'ensemble des Clubs.

G. Lesourd présente 9 nouveaux Présidents de club pour cette nouvelle année. (Montbizot Château du Loir Randonneurs, Château du Loir COC VTT, Téléché, La Suze, St Cosme, Bonnétable, Mamers, Malicorne).

1 – Commission « Formation » présentée par M. Bellot

Il annonce que le stage « informatique » est vivement recommandé. La date est simplement repoussée à une date ultérieure.

Les stages « animateur club auront lieu les 19 et 20 février prochain et les 1^{er} et 2 octobre 2011.

Rappel - en 2010, 10 animateurs ont été formés en Sarthe.

40 adhérents sont inscrits au stage « sécurité »

2 – Commission « Tourisme » présentée par M. Bellot

La commission cherche des référents, issus des clubs, pour aider, protéger et sauvegarder les itinéraires routes et VTT.

3 – Commission « VTT » présentée par Joël Rouault

Il rappelle que la 1^{ère} licence VTT est gratuite ; la première licence uniquement à condition d'avoir participé et fait tamponner la feuille de pointage sur 5 manifestations de VTT inscrites au calendrier FFCT,

Il recherche un club pour mettre en place une rando VTT sarthoise qui comptera pour le challenge Pays-de-Loire 2012.

4 – Commission « Matériel » présentée par Jean-Claude Leroux

Il tient à disposition des clubs les banderoles pour les randonnées route et VTT (type Conseil Général...).

2 tandems sont à disposition

Il rappelle un manque de pilotes pour les tandems de l'Association Eclipse. Le départ se fait au Mans -Pâtis-St-Lazare une fois par mois le samedi après midi.

5 - Commission « Calendrier » présentée par Denis Goupil

Le calendrier se présente dans la continuité, il n'y a pas eu de réunion préparatoire. Il remercie néanmoins les vélocistes pour leur participation à ce calendrier. Il est instamment demandé que les clubs se manifestent rapidement pour mettre en ligne les randonnées (préciser la différence entre la fin des horaires d'ouverture et la fin des horaires de la randonnée).

5.1. - Rayons Sarthois

Les deux derniers rayons auront lieu le 1^{er} mai à la Bazoge et le 17 septembre à Spay au terme d'une série de 7 rayons compris entre les années 2008-2011.

Les récompenses auront lieu fin 2011 au Mans, (lieu à préciser ultérieurement).

Le 18 septembre, la Cyclo-découverte de Fresnay est annulée et remplacée par une sortie tandems les 1^{er} et 2 octobre prochains.

6 – Commission « Site » présentée par Denis Goupil

Une rapide présentation du site du CODEP sur Internet et de ses accès est évoquée par Denis.

Jean François Guichard présente le Paris/Brest qui a lieu du 21 au 25 août prochain et qui passera entre St-Paul le Gauthier et Mamers. Le nombre de participants étant limité à 6000, Il est prudent de respecter les procédures de pré-inscriptions et d'inscriptions.

7 – Commission « Féminines » présentée par G. Lesourd

En l'absence de M. Frèrejacques, G. Lesourd présente « Toutes à Paris en 2012 ». Il s'agit de relier Paris en voyage itinérant pour que les féminines rejoignent Paris le 19.09.2012. A prévoir, une sortie test en 2011

Ce sont les CODEP et les Ligues qui organisent les parcours

Rappel également de la ballade des Féminines qui a lieu le 14 juillet. Départ du Mans à l'Epau -salle Edith Piaf (pique-nique le midi à Bonnétable).

8 – Challenge des Clubs

Hervé Lechat annonce que le nouveau règlement est en cours. Il prendra forme bientôt.

Rappel - Le critérium VTT est le 19 mars à Montbizot
Le critérium Route est le 2 avril à Champagné

9 – Commission « Photos » présentée par B. Migot

Remise des lots aux lauréats du concours photos 2010 qui n'avaient pu être remis lors de l'AG de Malicorne.

Rappel du concours photo 2011 : les châteaux sarthois.

10 – Exposé de Ch. Dejoncheere, chargé en matière d'accidents et de sinistres au MMA

- Il précise qu'il est expert en assurance du sport.
- Il travaille sur le fonctionnement du Contrat Fédéral et la législation du monde sportif.
- Il commente les termes du dossier assurance club émis par la fédération française de cyclotourisme. Celui-ci est disponible sur le site de la FFCT
- Il note une recrudescence de décès dus aux problèmes cardio-vasculaires (2/3 des décès en moyenne.) En 2009 il dénombre tous accidents confondus 3297 accidents sur 120 000 licenciés.
- Il explique que l'association est soumise à obligation d'assurance et de responsabilité ; le club a donc obligation de souscrire un contrat d'assurance conforme aux normes du sport.
- Il rappelle que tous les adhérents d'un club doivent être assurés par le contrat fédéral, donc obligatoirement licenciés.
- Il fait mention de la licence tourisme et alerte les clubs sur l'organisation de voyages et séjours à faire sans publicité, plaquettes et membres extérieurs aux clubs.
- Il est conseillé de produire un certificat du médecin tous les deux ans, et un test à l'effort régulièrement, ils sont un gage de plus de garanties en cas de problèmes sérieux !
- Il répond aux questions écrites et en provenance de la salle.

La réunion se termine à 23h30 par le vin d'honneur offert par la municipalité de Parigné l'Evêque.